# Roubaix

**Aujourd'hui, mardi 6 mars :**

Aujourd'hui, sainte Colette; demain, saint Thomas d'Aquin.

Soleil: Lever, 2 h. 27; coucher, 17 h. 39.

Lune: Pleine du 1er; dernier quartier le 8.

Prévisions météorologiques pour le journée du 5 mars (Région Nord): Mauvais temps; ciel trois-quarts ou entièrement couvert avec rares éclaircies et averses; vent du secteur Nord-Ouest modéré ou assez fort et irrégulier; minimum de température en hausse sur celui de la veille.

Caisse d'Epargne: 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Bains Municipaux: Piscine et Baignoires: de 6 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30.

### Union nationale et républicaine de Roubaix et de ses cantons
### CARNET DE NOTES

Les journaux nous apprennent qu'un savant allemand, le Dr Gerlich, vient d'inventer une balle ultra-rapide qui sera plus terrible encore que le balls a dum-dum » de funeste mémoire.

Ce « Herr Doctoe a pourvoit actuellement aux expériences dans les grandes usines d'armes Schultz et Larsen, en Danemarck.

Les socialistes nous expliqueront-ils pourquoi leurs « camarades » danois — qui ont le pouvoir total — n'appliquent pas la doctrine de la 11e Internationale ?

Pourquoi n'ont-ils pas « nationalisé » les manufactures d'armes ?

Pourquoi n'interdisent-ils pas l'exportation des munitions de guerre à destination de l'Allemagne ?

Pourquoi aussi les socialistes suédois permettent-ils aux industriels sidérurgiques de ce pays de fournir au Reich tout ce dont il a besoin pour préparer la revanche ?

Les socialistes de Suède et de Danemarck sont-ils vendus à « l'Internationale des marchands de canons » ?

Ou sont-ils, comme nous « durs », des fumistes ?

« Du Bulletin des Propagandistes républicains-nationaux de janvier 1934 ».

**Halle Flipa. - Arrivages Brie, Chester.** 35653

### APRES LES CÉRÉMONIES A LA MÉMOIRE DU ROI ALBERT

La Fédération nationale et mutuelle des Combattants belges, 126, rue de la Gare, nous prie d'insérer ce qui suit:

Le Conseil d'administration au nom de la section tout entière, remercie bien sincèrement toute la population des nombreuses marques d'affectueuse sympathie qu'elle a témoignées à la Nation belge en assistant aussi nombreux au service solennel fait à la mémoire de Sa Majesté Albert 1er, Roi des Belges, notre grand chef disparu, en l'église St-Martin, la dimanche 4 mars, à 12 h.

Il remercie tout spécialement les autorités civiles et militaires qui ont assisté à la messe et ceux qui ont bien voulu s'excuser.

Il adresse ses plus sincères remerciements à M. le Doyen d'avoir bien voulu prêter aussi généreusement son concours en offrant la sainte messe et en faisant la décoration intérieure aux couleurs nationales, et en faisant dresser un catafalque.

Il remercie également la maîtrise de St-Martin avec son chef réputé M. Perment qui a contribué à rehausser cette cérémonie en faisant interpréter les différents morceaux de circonstances.

Merci aussi aux sociétés patriotiques qui ont répondu spontanément à notre appel ainsi qu'aux sections des Combattants belges de Tourcoing, Wattrelos, Croix, qui ont envoyé leur drapeau ainsi qu'à la section des invalides belges, aux anciens militaires belges, à la colonie belge, au Cercle amical flamand de Roubaix.

Tous nos remerciements enfin au « Journal de Roubaix » qui a bien voulu nous accorder la plus large hospitalité dans ses colonnes en pareille circonstance.

### UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS M. ALFRED DAMEZ

Au cours d'une prochaine réunion, les comités directeurs du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club du Nord de la France tiennent témoigner la reconnaissance de ces groupements envers l'un de leurs fondateurs, M. Alfred Damez.

En remerciement du concours dévoué qu'il n'a cessé de leur prodiguer, ils vont lui offrir son buste, sculpté par l'artiste lillois bien connu, H. Saubiéras.

### L'EXPOSITION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

L'Exposition des Commerçants du Centre aura lieu comme nous l'avons annoncé, dimanche et lundi prochains.

Les Commerçants du Centre qui ne l'oublient jamais, nous rappellent que le printemps arriva : espérons qu'il ne les boudera pas et leur accordera pour leur traditionnelle exposition collective, la faveur d'un beau soleil.

Fête du goût, plaisir des yeux, c'est ainsi pour nous une journée utile et pratique, car la clientèla saura où se trouvent et les meilleures qualités et les prix les plus avantageux.

### ARTHUR RUBINSTEIN A LILLE

L'annonce du récital d'Arthur Rubinstein suscite le plus vif enthousiasme. C'est un public nombreux qui viendra goûter dans leur plénitude les qualités souverainement équilibrées du maître, virtuosité, fougue romantique, intelligence de la pensée moderne, dans un programme bien idoine à les mettre en relief: Chopin, Poulenc, Ravel, Debussy, Albeniz, seront à l'honneur.

Le concert qui aura lieu à Lille, salle de la Société Industrielle, le samedi 10 mars, à 20 h. 45, s'annonce comme un nouveau triomphe. Il est prudent de retenir ses places au bureau de location, Maison Coupleux, rue Esquermoise, 24, à Lille.

### LA PROMOTION VIOLETTE

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Charles Coussaert, première basse au Théâtre de Marseille, vient, par décision du ministre de l'Education nationale, d'être promu officier d'Académie.

Toutes nos félicitations à ce brillant artiste qui, depuis une dizaine d'années, fait apprécier ses qualités vocales et scéniques sur les plus grandes scènes de France et de l'étranger.

### AU PENSIONNAT SAINT-JEAN-BAPTISTE de la SALLE

Par suite du décès du Très Honoré Frère Adrien, supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, la fête du Cher Frère directeur du Pensionnat (séance comprise), annoncée pour le dimanche 11 mars, est remise à une date ultérieure.

### A LA SOCIETE DE GÉOGRAPHIE
### L'Italie, par M. Montigny

C'est devant un bel auditoire particulièrement attentif, que M. Montigny, ancien préfet de la Sarthe, maître de conférences à l'Alliance française et à l'Union intérallidée, parla lundi soir, à la Société de géographie, de l'Italie.

Voilà certes, un sujet bien vaste pour une simple conférence, sujet singulièrement riche en éléments que cette « terre de beauté », patrie des arts et perd'e des yeux. Et naturellement, le conférencier ne put qu'en effleurer les mille splendeurs.

Il se plaça surtout sur le plan touristique et avec une âme d'artiste, il fit partager à ses auditeurs les impressions qu'il a lui-même ressenties. Partant des lacs du Nord, dont il évoqua la charme délicat et le pittoresque coloré. Il passe, hélas rapidement, sur les villes dont chacune réclamerait une conférence entière : Milan et ses curiosités, Parie et sa chartreuse célèbre, Gênes, Turin avec sa basilique, Pise et sa fameuse tour penchée, Florence et ses musées, Venise et ses lagunes, etc...

M. Montigny arrive ensuite à Rome, la ville éternelle qu'il illustra en trois ironcons : la Rome antique, la Rome de la Renaissance et la Rome moderne.

L'orateur termina par une visite de la cité vaticane.

Il fut chaudement applaudi par un auditoire charmés par tant d'érudition alliée à tant de poésie.

### LE CONCERT D'HIVER DES MÉLOMANES ROUBAISIENS

Cette société chorale a décidé que le concert d'hiver qu'elle offre chaque année à ses membres honoraires et aux familles de ses sociétaires, aura lieu le dimanche 25 mars, en la salle des fêtes de la « Brasserie des Orphéonistes », rue de la Gare. A cette intention, il sera mis au point deux chœurs d'envergure. D'autre part, le comité des fêtes composé de MM. Jules Duhois, Emile Deregnancourt, François Leduc, s'est assuré le concours d'artistes professionnels.

Signalons enfin qu'une comédie spirituelle est comprise au programme de cette soirée de gala. Les invitations seront envoyées incessamment aux membres honoraires et bienfaiteurs.

### LA « PASSION » A L'HIPPODROME-THEATRE

Nous avons annoncé que, fidèles à une tradition suivie sans interruption depuis 1921, les « Farnassiens » se préparent à représenter de nouveau, sur le plateau de l'Hippodrome, « La Passion de N. S. Jésus-Christ ». La première séance aura lieu le dimanche 18 mars, dimanche de la Passion et la seconde le dimanche 25, dimanche des Rameaux.

Ce sont que plus de cent cinquante acteurs et une nombreuse figuration participent à cette représentation avec une grandiose mise en scène. L'orchestre symphonique, dirigé par M. Albert Dubois, assurera cette fois encore la partie musicale et bien appropriée au spectacle.

Dès à présent, la location pour chacune des séances est ouverte chez Jubé, rue de la Gare. Etant donné l'empressement habituel du public de toute la région pour l'inépuisable succès qu'est « La Passion », il est prudent de ne pas tarder à retenir ses places.

### LA « GRANDE HARMONIE » AUX FÊTES DES PROVINCES DE NICE

Nous voici à quatre semaines de cette grandiose manifestation, qui verra se dérouler des fêtes inoubliables pour les heureux qui y assisteront. Ces fêtes seront clôturées par un cortège et une bataille de fleurs comme l'on n'en peut voir ailleurs.

Nous rappelons aux retardataires que les inscriptions seront closes lundi soir 5 mars; il faut, en effet, que la Fédération des Associations régionales de Nice puisse retenir fermes les hôtels, lesquels bien qu'ils soient très nombreux, regorgent de demandes et l'on ne pourra bientôt plus obtenir satisfaction.

S'inscrire chez la concierge du Conservatoire, 67, rue de Soubise ou chez MM. Léon Dubar, 60, rue du Chemin-de-Fer; Albert Jacob, 28, rue du Vieil-Abreuvoir; Albert Vanstenkiste, 13, rue du Curé; Victor Verstraete, 132, rue de Lannoy.

### A LA FÉDÉRATION DES ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR

Le dimanche 11 mars, à 10 h., en l'église de Flers-Bourg, un obit sera célébré à la mémoire du lieutenant Colpin, assassiné à Buer, le 10 mars 1923 et pour tous ceux qui sont décédés, soit à l'armée française du Rhin ou depuis leur retour.

L'allocution de circonstance sera prononcée par M. l'abbé Zoete, grand mutilé, lieutenant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, croix du guerre.

Après la cérémonie religieuse, les membres de la F.A.R.R. iront fleurir la tombe du lieutenant Colpin et le monument aux morts de la commune de Flers.

Le comité de la section du Roubaix prie tous ses adhérents d'assister à cette cérémonie pour honorer la mémoire des alnés de 1914-18 et leurs camarades de l'A.F.R. 1918-1930.

Rendez-vous au siège, « Café de la Cloche », 6, rue du Maréchal-Foch, à 8 h. 45. Départ à 9 h., tram F.

### Une manifestation de sympathie à la Fédération Industrielle

Dans la dernière promotion de la médaille du travail figure M. Oscar Chrétien, chef du Service des renseignements commerciaux à la fédération industrielle et merciaux à la Fédération industrielle et en apprenant cette bonne nouvelle, les chefs de service de cet important organisme sont allés féliciter leur collègue.

M. Puppinck, secrétaire de la Fédération industrielle et commerciale, as fit leur interprète et rappela les services rendus par M. Chrétien, à l'industrie de la région. Créateur du service qu'il dirige encore maintenant et qui groupe vingt employés, M. Chrétien est le type parfait du travailleur tenace, intelligent, probe et consciencieux. C'est l'homme qui s'est « fait » lui-même.

M. Joseph Wibaux, président de la Fédération, est venu, lui aussi, féliciter son plus ancien collaborateur et lui offrit des fleurs. Au cours d'une prochaine cérémonie, M. Wibaux remettra lui-même la médaille d'argent du travail à M. Chrétien.

Nous présentons à notre tour nos félicitations au nouveau décoré.

### Le Bureau des décorés de la Médaille militaire

Le conseil d'administration de notre grande et belle société, les Décorés de la Médaille militaire, s'est réuni dernièrement et a formé son bureau qui est composé comme suit:

Présidents d'honneur, MM. Fernand Motte et J. D'Halluin; présidents honoraires, MM. L. Liermsa et P. Résot; président, M. R. Gruzinski; vice-présidents, MM. V. Poliet et M. Fœlix; secrétaire général, M. Fernand Mesplomb; secrétaire-adjoint, M. A. Mory; trésorier général, M. V. Bouquillon; trésorier-adjoint, M. A. Vermeulen; membres, MM. Ernsac, Bourgois, Delplanque, Delcourt, Detremmerie, Fournier, Jésus, Henri Lefebvre, Emile Prouvost, Oscar Roger, Salmon, Sacleux et Taisne.

Réunion du conseil d'administration, mercredi 7 mars, à 19 h. Ordre du jour très important: étude du voyage à Fontainebleau.

### Au Cercle Rameau

Dimanche, à l'issue de la répétition, le Cercle Rameau a tenu sa réunion générale à son siège, 20, Grand'Place.

Après un très bel exposé de la situation financière du Cercle, fait par le trésorier, M. Victor Verdonck, exposé qui reçut toute l'approbation de l'assemblée, le secrétaire, M. Marcel Duhamel retraça l'activité du Cercle dans la courant de l'année 1933. Il fit remarquer avec juste raison que, malgré les difficultés du moment que traversent toutes les sociétés musicales, le Cercle Rameau pouvait se classer parmi les sociétés symphoniques de Roubaix les plus actives. Il fit ressortir que le Cercle Rameau était en droit, cette année, de fêter le cinquième anniversaire de sa fondation, car c'est en avril 1929 que cette société vit le jour.

Le chef, M. Paul Béhiels, exhorta les musiciens à continuer à se montrer de plus en plus persévérants afin que la valeur artistique du Cercle aille toujours en augmentant.

Divers projets furent ensuite par tous les membres et la réunion se clôtura au milieu d'une franche et sincère amitié, qui est du reste l'apanage des membres de cette belle phalange musicale.

### Une société d'accordéons, clairons, tambours et trompettes est en formation

Une nouvelle société d'accordéons, clairons, tambours et trompettes est en formation chez M. Norbert Hebert, « A la Cloche », 6, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix. Tous les musiciens y sont cordialement invités.

Nous croyons savoir que cette nouvelle phalange sera dirigée par un accordéoniste et compositeur très connu. La première répétition générale et la réunion de la commission auront lieu le vendredi 9 mars, à 19 h. 30. Le meilleur accueil est réservé à tous.

### Au Syndicat des Petits Propriétaires et bénéficiaires des lois sur les habitations à bon marché

L'assemblée générale annuelle statutaire aura lieu cette année au Café Verstraete, place Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le dimanche 25 mars, à 10 h. Tous les membres sont priés d'être présents à l'heure indiquée.

Le syndicat a comme principal but, la défense de la famille dans la petite propriété; il groupe toutes les personnes qui possèdent la seule maison qu'elles habitent et aussi les personnes qui ont bénéficié des dispositions des lois sur les habitations à bon marché.

Le Comité rappelle que M. Germain-Martin, ministre des Finances, agent déposé lundi dernier sur le bureau du Sénat le projet de loi voté par la Chambre des députés le 20 courant, projet qui prévoit le vote par le Sénat des crédits nécessaires pour l'application de la cinquième tranche de la loi Loucheur, il y a lieu d'espérer que ces crédits seront votés. Le Comité se tient à la disposition des intéressés pour les guider, pour les aider et aussi pour leur donner tous les renseignements utiles sur le fonctionnement des lois sur les habitations à bon marché.

Chaque dimanche matin, de 10 h. 30 à 12 h., permanence au siège, Café Desteica, angle des rues Leconte-Baillon et du Chemin-Neuf, à Roubaix. De service le dimanche 5 mars: M. Marcel Charles.

### L'activité des services de l'Abattoir et des denrées alimentaires

Voici une statistique du mois de février qui donne les opérations effectuées durant ce mois par les services de l'Abattoir, du Marché et des Halles.

A l'Abattoir, les animaux suivants ont été abattus pour subvenir aux besoins de la population: 788 bœufs et vaches, 820 veaux, 841 moutons, 1.094 porcs, 187 chevaux, 4 ânes ou mulets, soit pour l'ensemble 332.071 kilos de viandes, dont 319.940 kilos consommés à Roubaix et 212.122 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 41.731 kilos.

Le Service d'inspection de l'Abattoir a saisi 3.830 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

Aux Halles centrales, il a été introduit 142.956 kilos de viandes foraines, dont 857 kilos de viandes congelées, et aucune viande ni fruits n'ont été saisis pour cause de corruption et autres. Par contre, en ce qui concerne le Service ambulant et le marché au poisson, il a été procédé à la saisie de 295 kilos de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

### La Braderie de la rue Decrème

Le Comité s'est réuni chez M. Wattrelos, 173 bis, rue Decrème, et il a été décidé qu'une collecte serait faite chez tous les commerçants. Il espère que bon accueil sera fait aux membres qui passeront chez eux.

La prochaine réunion aura lieu chez M. Lesage, rue de Baval, 9, le 16 mars, à 20 heures.

### Les fêtes du Moulin, Potennerie, Raverdi et Nouveau-Roubaix (les 19-20-21 mai 1934)

Le Comité invite les braderies et forains à s'inscrire au plus tôt chez M. R. Vandermeersch, 100, rue Jules-Guesde.

Les commerçants désireux de participer au cortège commercial qui aura lieu le dimanche 20 mai, doivent s'inscrire avant le 15 mars. Le Comité fait appel à tous les commerçants du quartier désirant organiser des jeux et les invite à adresser leurs demandes par écrit à M. C. Friant, président, 71, rue Jules-Guesde. Les commerçants du quartier doivent exposer visiblement à leur vitrine, leur carton d'adhérent.

### Le feu fait 15.000 francs de dégâts rue de Lannoy

Lundi, vers midi, un début d'incendie s'est déclaré dans un immeuble occupé par Mlle Angèla Villette, instituteurs, 575 rue de Lannoy. Le feu avait pris naissance dans une chambre du premier étage et ceci en l'absence de la locataire. C'est heureusement, des voisins avaient vu de la fumée et avertirent les pompiers. Un voisin ayant réussi à pénétrer dans la maison en escaladant un mur de clôture, ouvrit aux pompiers qui purent immédiatement organiser la lutte contre l'incendie. Des seaux d'eau et une petite pompe à mains suffirent pour éteindre le feu qui couvait dans un réduit, près d'une chambre à coucher et contenant des chiffons et divers outils.

Mais si le feu fut promptement éteint, il avait néanmoins occasionné pas mal de dégâts et l'on estime que ceux-ci ne seront guère inférieurs à 15.000 frs. La police du quartier a opéré les constatations d'usage, mais l'on n'a pas pû connaître la cause de cet incendie.

### Un homme est blessé au cours d'une rixe

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, M. le docteur Picot a été mandé pour donner des soins à un homme, M. Jules Hermans, 47 ans, domicilié rue Pierre-de-Roubaix, cour Saint-Paul, 13, lequel portait des blessures à la face. Le praticien, en effet, relevait de violentes contusions à la figure et notamment aux lèvres. Le blessé, bien que peu gravement atteint, a été néanmoins admis à l'hôpital « La Fraternité ».

C'est au cours d'une rixe que M. Hermans a été blessé. Il a d'ailleurs négligé de déposer une plainte et la police n'a pas été saisie de cette affaire.

**L'ELARGISSEMENT DU CARREFOUR FORMÉ PAR LES RUES DE LANNOY ET DE LA PLANCHE-TROUÉE.** — Conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 21 février, le plan parcellaire du projet d'élargissement du carrefour formé par les rues de Lannoy et de la Planche-Trouée, pour lequel un décret d'utilité publique est intervenu le 24 octobre 1933, sera déposé à la Mairie, bureau du Contentieux, rue du Maréchal-Foch, 2e étage, porte 22, où les intéressés pourront le consulter pendant un délai de huit jours, du 7 au 16 mars inclus, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h.

Pendant ce délai, toutes les déclarations et réclamations écrites relatives au projet seront acceptées et annexées au dossier.

Un procès-verbal sera ouvert pour l'insertion des réclamations et observations verbales que les comparants seront requis de signer.

**LES COURS DES VIANDES EN CHEVILLE.** — Bœufs, 1re qual., 7 fr. 25 le kg., 2me qual., 5 fr. le kg.; génisses: 1re qual., à fr. 25 le kg.; vaches: 1re qual., 5 fr. la kg.; taureaux: 1re qual., 5 fr. 50 la kg., 2me qual., 4 fr. 25 le kg.; veaux: 1re qual., 12 fr. 50 la kg.; moutons, 1re qual., 14 fr. 75 la kg., 2me qual., 12 fr. 25 la kg.; porcs: 1re qual., 9 fr. la kg.

**GROUPE ARTISTIQUE JULES-GUESDE.** — Ce soir, mardi 6 mars, à 18 h. 30, répétition pour tout la groupe à l'école rue Jean-Macé. Présence indispensable.

**GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE.** — Ce soir mardi 6 mars, répétition générale à 19 h. 45 au local.

**CHORALE DES MUTILÉS.** — Ce soir mardi 6 mars, à 18 h. 30, répétition générale.

**CHORALE MIXTE DU NOUVEAU-ROUBAIX.** — Répétition générale à 20 h., ce soir mardi 6 mars.

**CERCLE SYMPHONIQUE ROUBAISIEN.** — Ce soir, mardi 6 mars, à 8 h., répétition générale. Prochain concert, projet de sortie.

## CROIX

### A la Société d'horticulture et des Jardins ouvriers

Une leçon de jardinage sera donnée le dimanche 11 mars, à 12 h. 30, dans la salle des fêtes de Croix. Toutes les personnes, sociétaires ou non, que le jardinage intéresse, sont invitées à y assister.

Le causerie sera faite par M. Duchatelet, chevalier de la Légion d'honneur, professeur d'agriculture, qui traitera des travaux de la saison au jardin. A l'issue de la réunion, une importante tombola gratuite sera tirée entre tous les sociétaires présents, munis de leur carte.

Les sociétaires qui n'ont pas encore leur carte sont priés de les réclamer à M. Janssens, délégué, 85, rue Jules-Guesde, qui reçoit toujours les nouvelles adhésions.

### A l'Amicale des Anciens Elèves de Saint-Martin

Les parents des anciens élèves, membres de l'Amicale et qui se trouvent actuellement sous les drapeaux, sont priés de remettre leur adresse à M. Duquesne, 24, rue de Lille, ou au secrétaire, M. Verbert, pour l'envoi du traditionnel mandat.

L'assemblée de l'amicale est fixée au lundi 12 mars, à 20 h., dans la salle du Cercle, rue Eugène Guillaume. Elle comportera une partie récréative très intéressante. Au cours de cette réunion seront communiqués aux sociétaires, les détails d'organisation de la prochaine excursion de l'Amicale.

**AVIS IMPORTANT AUX ETRANGERS.** — Malgré plusieurs avis très pressants, très peu d'étrangers se sont présentés au Commissariat de police pour le renouvellement des cartes.

Le délai va expirer sous peu et tous les étrangers qui n'auront pas fait procéder à ce renouvellement seront passibles d'une amende.

Les personnes ayant des étrangers à leur service et les logeurs qui les abritent ont tout intérêt à inviter les étrangers à remplir d'urgence cette formalité.

**MEDAILLES DU TRAVAIL.** — Les sociétaires pouvant se rendre libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Richard Prouvost, décoré de la Médaille du travail pour 58 années de service au Peignage Holden, lesquelles auront lieu demain la mercredi 7 mars, à 9 h. 30, en l'église St-Martin. Réunion à 9 h. 15, à la maison mortuaire, 15, rue de Metz à Croix.

## WASQUEHAL

### UNE COLLISIO... ENTRE UNE MOTO ET UNE VOITURE, RUE DE LILLE
### Deux blessés

Dans la soirée de dimanche, vers 19 h., M. Alfred Delebecque, ferblantier, demeurant à Wasquehal, 48, rue de l'Egalité, revenait à motocyclette. Il avait à son côté, dans la side-car, un de ses camarades, M. Marcel Diera, habitant également à Wasquehal, 82, rue de Lille. Arrivé à proximité de la demeure de M. Diera, le motocycliste dévia vers la gauche et alla se jeter dans les pattes d'un cheval traînant une légère voiture de livraison des Etablissements modernes, de Wasquehal, dans laquelle se trouvait M. Eloi Bonenfant, demeurant à Croix, boulevard Emile-Zola, qui partait effectuer ses livraisons dans le quartier du Gauquier.

Le motocycliste et son compagnon furent blessés à la face. M. Delebecqua s'en tire avec quelques contusions, tandis que M. Marcel Diera porte une fracture du nez et quelques plaies à la figure.

Les deux blessés ont été aussitôt conduits par la voiture tamponnée à la clinique Descarpentries, à Roubaix, où leur état ne fut pas jugé fort grave et ils purent regagner leur domicile dans la soirée de dimanche.

L'accident s'est produit sans témoin, mais d'après les constatations faites sur place par le garde Moneyron, de la police de Wasquehal, il résulterait qu'il est imputable au motocycliste. Ajoutons que le cheval des « Laiteries modernes » a été blessé à la patte gauche.

### Légèrement heurtée par une automobile une jenne fille à la jambe fracturée

Lundi vers midi, une jeune Polonaise, Antonia Wozniak, âgée de 13 ans, habitant chez ses parents, 4, sentier du Laurier, à Wasquehal, s'en retournait vers le foyer familial en tenant la gauche de la rue de Mareq. A un moment donné la jeune ouvrière traversa subitemeot la chaussée sans regarder derrière elle. A ce moment précis arrivait à allure modérée, une voiture automobile de la Compagnie des produits chimiques de Saint-Gobain, pilotée par M. Albert Sadaune, demeurant à Wasquehal, avenue de la Victoire 26.

Cette voiture toucha légèrement la jeune fille qui fut projetée en avant et qui, dans sa chute se blessa au pied droit. Très heureusemeot, l'automobiliste avait réussi à freiner énergiquement, de telle manière que les roues avant de son véhicules s'arrêtèrent à quelques centimètres de l'imprudente jeune fille. Celle-ci reçut bientôt des soins de M. le docteur Butin père, qui constata une fracture de la cheville du pied droit.

Informé aussitôt de l'accident, M. Ménart, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux afin de procéder aux constatations d'usage.

De cette enquête, il résulte que c'est grâce au sang-froid de l'automobiliste, M. Albert Sadaune, que la jeune Antonia Wozniak ne fut pas plus sérieusement touchée par suite de son imprudence.

**FRATERNELLE DES COMBATTANTS ET MUTUELLE FAMILIALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CATEAU.** — Les membres du Conseil d'administration sont invités à se réunir au siège le vendredi 8 mars, à 20 h. A l'ordre du jour: Assemblée générale du 15 mars. Présence indispensable.

**CONSULTATION DE NOURRISSONS.** — Aujourd'hui mardi 6 mars, à 15 h., à la salle des fêtes de la Mairie.

## WATTRELOS

**LE BOIOT DANS LE METIER.** — Aux Etablissements Amédée Prugnot, rue du Commandant-Boscul, M. Camille Vromant, 30 ans, ajusteur, 403, avenue de la Gare, à Mouveaux, en remontant au débordoir de cardes, s'est fait prendre l'annulaire de la main gauche dans cet argane. Il a reçu une grave blessure au doigt, qui a nécessité l'amputation d'une phalange. Le blessé subira aux intérêts permanents partielle.

**LA FERMETURE DES CAFES.** — Pour avoir fermé trop hardirement leur établissement, M. Henri Stachs, cabaretier, rue Royale, à Wattrelos et Mme Louisia Vermote, cabaretière, rue du Petit-Tourcoing, ont fait l'objet d'un procès-verbal.

**MUSIQUE MUNICIPALE.** — La répétition de ce soir mardi 6 mars est reportée à demain mercredi.

**CHORALE SAINT-MACLOU.** — Aujourd'hui mardi 6 mars, à 20 h., répétition au Cercle Saint-Joseph, pour les hasses; demain mercredi 7 mars, répétition pour les ténors.

**SYMPHONIE WATTRELOISIENNE.** — Exceptionnellement, la répétition habituelle du mercredi aura lieu ce soir mardi 6 mars, à 20 h., au siège, 37, rue Carnot.

## LANNOY

**CHOMAGE.** — Pointage des chômeurs aujourd'hui mardi 6 mars, à 8 h., à la Mairie.

## FLERS

**AVIS AUX CHOMEURS.** — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 26 février au 4 mars, aura lieu aujourd'hui mardi 6 mars, à 11 h. 30, à la Mairie, pour la section du Bourg; à 17 h. 15, au bureau annexe, rue Jean-Baptiste-Boute, pour la section du Brouck.

Pointage des chômeurs partiels à 11 h. 45, pour le Bourg; à 14 h., pour le Brouck. Prière aux chômeurs partiels de remettre leur feuille de renseignements concernant la semaine du 26 février au 4 mars.

D'autre part, une distribution de secours complémentaires aux chômeurs complets aura lieu ce mardi 6 mars, à 14 h., à l'Ecole de filles, rue Jules-Guesde, pour la section du Bourg; à 15 h., à la maison près de la salle des fêtes, place Constantin-Descat, pour la section du Brouck. Se munir du sac.

La distribution de charbon sera faite par les marchands de la ville sur remise du bon.

## LYS

### A la Fédération ouvrière chrétienne

Une conférence avec projections aura faite le vendredi 9 mars à 20 h. au patronage, par le Père Pist, missionnaire du travail, sur le sujet suivant: « Le Christ Ouvrier ».

**BLESSEE A LA MAIN.** — Chez M. Zecchini, fabricant de tapis, rue du Mulhouse, la jeune Ginette Parry, 14 ans, fileuse, a eu la médius et l'annulaire gauche comprimés entre les organes de son métier.

**CHOMAGE.** — Pointage des chômeurs ce mardi 6 mars, à 15 h., à la Mairie.

## TOUFFLERS

**BUREAU DE BIENFAISANCE.** — Distribution de bons de pain et de charbon, le jeudi 8 mars, de 9 à 11 h., à la Mairie.

## LEERS

**CONSULTATION DES NOURRISSONS.** — Le jeudi 8 mars, de 15 h. 30 à 16 h. 30, à l'Ecole des filles, rue de la Mairie.

**CHOMAGE.** — Pointage des chômeurs aujourd'hui mardi 6 mars, à 15 h., à la Mairie.

**PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES.** — Le mercredi 7 mars, de 8 h. 30 à 11 h., au débit de tabac Lory.

## ANNAPPES

### Séances récréatives de la Sainte Jeanne-d'Arc

C'est les dimanches 11 et 18 mars, à 16 h. 30, que la société dramatique Sainte-Jeanne-d'Arc organise au profit du patronage et du Cercle des jeunes gens une grande soirée récréative dans la salle des Œuvres, rue des Ecoles. Les dévoués acteurs interprèteront une désopilante comédie militaire, un drame émouvant de la mer et une comédie de genre. Le prix des places est de 6 fr., 4 fr. et 2 fr. 50. Retenez-les d'avance chez M. Deeprès-Fortrin Café de la Paix, place de la République.

## CARNET DU JOUR

### NAISSANCE

— M. et Mme Jean Beuscart-Brontin sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, Jean-Pierre.

Rx, le 1er mars 1934, 21, rue des Arts. 13154d

Chauffage Le Corvoisier, 114, Bd Descat, Forcoing. Maisons de confiance. 41035

### MARIAGE

— Nous avons l'honneur d'annoncer le mariage de Mademoiselle Emmy Simac, fille de M. et Mme Joseph Simac, demeurant à Sin-le-Noble (Nord), avec M. Julien Caron, de Paris, ancien Conseiller municipal de Paris et ancien Conseiller général de la Seine, qui a eu lieu à Paris, le 24 février, dans la plus stricte intimité.

Les témoins du mariage étaient Madame la Princesse Nicolas Engalitcheff et Mademoiselle Hilda Simac. 35778d

### NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Joseph Lecat, née Elise Sainléger, décédée le 2 mars 1934, dans sa 84e année.

— On annonce la mort de Mme Charles Quint-Devallée, survenue à Roubaix, 52, boulevard de Paris, le 5 mars 1934, à l'âge de 76 ans. Ses funérailles auront lieu le jeudi 8 mars, à 10 h., en l'église Saint-Martin. 2291d1

## Petite Correspondance

**Dagneaux 21.** — Outre le [illegible] Bulletin officiel, il faut une [illegible] le renvoi des fonds et des [illegible] le remettre dans [illegible] renseigner exactement sur ce dernier point.

— **Père de famille nombreuse.** — Du calme de la date de la location, vous n'avez pas droit à la prorogation, mais vous pouvez tous deux obtenir des délais de grâce dans que le juge y soit nécessaire obligé. Si on ne vous prévenait pas à fin mars pour le 1er juillet, vous recommencerez une nouvelle année. —

**G. H. V.** — Votre situation serait moins bonne si vos parents partaient, car le droit à prorogation ne passe sur la tête des membres de la famille habitant avec le locataire avant le 30 juin 1929 que s'il s'agit d'un décès de locataire ou d'un départ forcé, ou « abandon » de la maison et non un changement concerté. Dès lors, si vous n'étes pas prorogeaire mais locataire, votre location personnelle étant postérieure au 30 juin 1929, vous seriez exposé à un congé. Si vous pouvez rester, il convient sans [illegible] le loyer dépassant le taux-limite ne [illegible] par vous augmenté. — Vieux pompier. — [illegible] avocat. — **D. G. 48.** — [illegible] vous l'assurer. Ni preuve que [illegible] cation sans ordre écrit [illegible] de la part de la [illegible] qui est compétente. — **Martinet 100.** — Si le propriétaire n'est pas propriétaire [illegible] exemple, en raison de sa situation de famille, de son âge, etc., sur lesquels vous ne savez [illegible] (sans aucun renseignement), il ne [illegible] reprendre la maison. — **Sceau.** — Nous supposons qu'ils ont marié sous contrat et qu'il n'y a ni donation, ni testament, qu'il n'y a non plus d'descendants, ni ascendants de votre mari. Les biens de la communauté se partagent en deux (mais tous les biens ne font pas forcément partie de la communauté; par exemple, ils sont pas communs les immeubles que les époux possédaient au jour de leur mariage ou qui, pendant le mariage, leur sont échus à titre de succession). L'époux survivant a d'abord en part de communauté (en principe, la moitié). Sur la part de l'époux décédé, l'autre époux a une part en usufruit qui est de moitié de cette part. A premièrg vue, il apparaît que la dimmunition des biens sera encore moins facile après la mort de l'autre épouse qui, d'après ce que vous dites, laissera un héritier. Pour cette question de partages, voyez un homme de loi. — **J. G. M. Roubaix.** — Le locataire a droit, en principe, en conservellement, au cas de refus, à une indemnité, sauf dans le cas de reprise par le propriétaire, mais alors, il faut des conditions que nous ne pouvons contrôler ici en détail: durée de l'occupation du nouvel occupant, pendant cinq ans; jugement de [illegible] installations dans certains cas; indemnisation si l'acquisition a eu pour but un agrandissement de commerce du propriétaire-acquéreur (et l'acquisition est présumée faite dans ce dessein, sauf preuve contraire de la propriétaire doit faire, et elle n'a pas dans certains cinq ans avant l'expiration du bail) etc... La situation ne nous paraît pas mauvaise mais il y aurait de nombreux éléments à considérer (par exemple, qualité de propriétaire chez le locataire) avant que nous puissions vous donner une réponse certaine. N'abusez pas sans avoir pris conseil d'un avocat. — **Lecteur du Belgique.** — Vous pouvez prendre de deux manières: 1. Ou bien maintenir le loyer de 1914 pour 2.6 (ce qui donne 56 fr.), et ajouter, puisque les impôts et prestations étaient compris dans le loyer en 1914, la majoration qu'ils ont subie depuis cette époque; ou bien, mais seulement si les locataires consentent comme vous à ne pas calculer chaque année la différence des impôts et prestations, compléter en calcul réel par un forfait de 20% du loyer de 1914; ou cas d'acceptation du forfait par tous les locataires, le loyer sera de 83.75 (et non plus de 56 plus la différence des charges). Quand il y a véritable sous-location (nous ne pouvons vous dire si c'est ici le cas), il faut ajouter un supplément égal à 20% du loyer 1914 à la partie sous-louée. Si les locataires sont en prorogation (renseignements insuffisants), l'augmentation qui serait nécessaire pour prévoir aux divers taux que nous venons d'indiquer est des 4 dixièmes sans préjudice des [illegible] de renseignements sur les dates et chiffres d'augmentation successives, nous ne pouvons nous prononcer sur la question de rétroactivité. — **LOYERS — CESSIONS** [illegible] **Vandenbosch, spécialiste, 37, rue Pauvrée, Roub